

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 14 AVRIL 2022 A 19H00

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Vingt Deux, le **14 AVRIL A 19H00**

Extrait affiché le :
15 avril 2022

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

2ème séance 2022

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjointes, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, M. EVRARD Luc, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, Mme TRARBACH Carole, Mme ELI Emilie, Monsieur BURGER Emmanuel, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Renouvellement des contrats
d'assurances :
Assistance du cabinet
« ARIMA Consultants ».

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. COLIN Joël à Mme FERREIRA-PIERRAT Maria
Mme CLANCHÉ Ghyslaine à Mme DUPONT Virginie
Mme RUYER Christine à Mme ADAM Nathalie
Mme BENOIT Marie-Hélène à M. CHMIDLIN Stéphane
M. BAUDONNEL David à Mme TRIQUET Nadia
Mme SCHILLINGER Stella à M. RAMBOURG Bernard

Absents excusés :

M. PIERRAT-LABOLLE Julien

N° 50/2022

Secrétaire de séance : Mme TRARBACH Carole

Monsieur Bernard RAMBOURG, Adjoint délégué, informe le Conseil Municipal de la date du prochain terme des contrats d'assurances de la Commune « Dommages aux Biens et risques annexes », « Flotte automobile et auto mission », « Responsabilité Civile et risques annexes », « Protection fonctionnelle des agents et des élus », « Protection juridique » qui est le 31 décembre 2022. En prévision de cette date, une nouvelle consultation « marché public » doit être engagée avec mise en concurrence.

Pour garantir les intérêts financiers et contractuels de la Commune, la Collectivité a recours depuis de nombreuses années aux services d'un cabinet spécialisé dans l'assistance à la consultation et à la passation des nouveaux contrats d'assurances. Le cabinet ARIMA Consultants Associés à 67 880 INNENHEIM propose une prestation d'audit et d'assistance à la mise en concurrence pour un montant de 2 400 € ttc.

Ces explications entendues,

C'est unanimement que le Conseil Municipal présent et représenté décide :

- de confier l'audit et l'assistance à la mise en concurrence de nos contrats d'assurances au cabinet ARIMA Consultants Associés pour un montant de 2 400 € ttc,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'audit et d'assistance s'y rapportant,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de mener à bien la procédure de consultation des contrats d'assurances de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,